

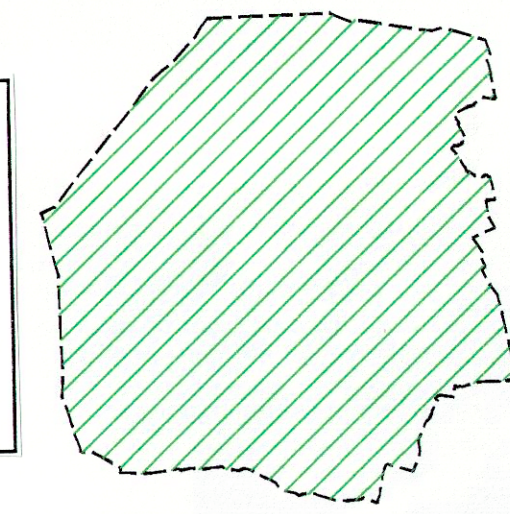
Commune de Bourg-Madame

Plan de prévention des risques naturels prévisibles (P.P.R.)

- 1** numéro de zone
- zones directement exposées aux risques
 - zones à risque fort ou champs d'expansion de crue à préserver
 - zones à risque moyen et faible
 - zones non directement exposées aux risques
 - périmètre d'application du règlement P.P.R.

APPROUVÉ PAR ARRÊTÉ
PREFECTORAL DU 15 JUILLET 2002.

Le Préfet
Pour le préfet et par délégation :
Le Chef du service interministériel de
défense et de protection civile,
Serge RICHARD



Echelle 1:5000

Office National des Forêts

Service de Restauration des Terrains en Montagne
des Pyrénées Orientales

